qui eut eu lieu successivement, le premier pour la nomination du président, le second pour celle des vice-présidens et des secrétaires, et le troisième pour celle de la commission de permanence.

Au premier tour de scrutin, M. Dupin a été réélu par 342 voix. Le candidat de l'opposition, M. Michel (de Bourges), a réuni 165 voix.

Les quatre vice-présidens et les six secrétaires actuels ont également été réélus au premier tour de scrutin.

Au moment où la séance a été levée, le dépouillement du scrutin pour la nomination de la commission de permanence n'était pas encore terminé; mais le résultat en était connu le soir. Les vingt cinq candidats portés sur la liste arrêtée de concert entre les trois grandes fractions du parti modéré ont été nommés commissaires au premier tour de scrutin.

On se rappelle que l'année dernière cette même opération avait été beaucoup plus longue et la lutte entre les partis beaucoup plus animée. Il avait fallu quatre tours de scrutin pour compléter la commission. Le changement qui s'est fait dans la situation parlementaire est d'un heureux augure pour le maintien de la paix et de la tranquillité; il permet d'espérer que les débats irritans qui ont signalé la dernière prorogation ne se renouvelleront pas pendant celle qui va s'ouvrir.

ANGLETERRE.

(Londres, 30 juillet.)

On lit dans le *Journal des Débats* du 31 :

« La Chambre des Communes d'Angleterre a dans la séance d'avant-hier, clos jusqu'à nouvel ordre la controverse sur l'exclusion des israélites des fonctions législatives. Le résultat de ce débat ne nous avait jamais paru douteux; la Chambre a maintenu contre M. Salomons la résolution qu'elle avait prise contre M. de Rothschild, et, quoiqu'on en puisse dire, la question ne sera résolue que par le concours de toutes les branches du pouvoir législatif. Nous ne croyons pas non plus que M. Salomons ait beaucoup avancé la cause de ses coréligionnaires en se faisant faire des procès pour se faire juger par les tribunaux civils. Il y a, comme on sait, un acte de Parlement qui inflige une pénalité sévère à qui conque siége ou vote dans une des deux Chambres sans en avoir le droit; il s'agit d'une amende de 500 liv. st., ou 12,500 fr. et de la privation d'un certain nombre de droits civils. M. Salomons, que le gouvernement n'a pas voulu poursuivre, est parvenu à trouver deux particuliers qui lui font en commun un procès, et il comparaîtra devant le jury comme il le désirait. Mais, quelle que soit la décision du jury, la question politique n'en sera pas plus résolue. Les tribunaux peuvent juger s'il a ou s'il n'a pas contrevenu à la loi qui lui défendait de siéger ou de voter, mais ils ne peuvent pas juger s'il n'a ou s'il n'a pas prêté un serment valide. La Chambre des Communes fera toujours de cette affaire une question de privilége; et comme, en cas de conflit, la Cour d'appel est la Chambre des Lords, M. Salomons et ses coréligionnaires n'auront rien gagné à cette agitation. Nous croyons que M. de Rothschild a jugé plus sainement si situation en refusant d'aller toucher encore une fois une inutile installation, comme le demandaient quelques uns de ses électeurs.

« Dans la dernière séance, la Chambre n'a pas même consenti, comme on l'avait cru, à entendre sa barre l'avocat des électeurs de Greenwich; cette première motion a été rejetée à une majorité de 60 voix. En présence de ce vote, M. Raikes Currie, qui s'était chargé de demander l'admission de M. de Rothschild, a sagement jugé qu'il était inutile de se faire battre sans nécessité, et a retiré sa motion; mais M. Anstey s'en est emparé, et l'a fait rejeter à une majorité de 56 voix. Après quoi, lord John Russell a fait adopter, à une majorité de 55 voix, la même motion que celle qui avait précédemment exclu M. de Rothschild. »

Le 30, la Chambre des Lords a voté la troisième et dernière lecture du bill des titres ecclésiastiques, qui, dès qu'il aura reçu la sanction royale, sera définitivement loi du royaume. On sait que les pairs d'Angleterre ont le privilége de pouvoir faire inscrire dans les archives de la Chambre leur protestation contre telle ou telle loi. Quinze d'entre eux ont, dans cette occasion, usé de leur droit.

La session du Parlement marche rapidement à sa fin. Avant de se séparer, la Chambre des Communes a voté une résolution que sollicitait tous les jours la voix publique: elle a ajourné la destruction du palais de cristal.

Nous avons déjà rappelé que lorsque l'autorisation fût demandée au Parlement de prendre un certain espace de terrain dans Hyde-Park pour la construction du palais, elle ne fut accordée qu'à la condition expresse que le terrain serait déblayé et rendu dans son état primitif au bout de six mois. La stipulation était formelle, et le gouvernement et les commissaires étaient dans l'absolue nécessité de jeter bas, le 1er novembre, ce magnifique et fragile édifice de verre. Les entrepreneurs, MM. Fox et Henderson, s'étaient engagés à construire le bâtiment, et à en laisser l'usage pendant six mois pour la somme de 120,000 liv. st., ou 3 millions; et dans le cas où le palais de cristal devrait rester en place plus longtemps, la commission devait leur payer 70,000 liv. st. de plus (1 million 750,000 fr.) pour en acquérir la propriété.

Or une motion a été faite à la Chambre des Communes, non pas pour acheter le palais, non pas même pour en décréter le maintien permanent, mais pour ajourner toute décision jusqu'au 1er mai prochain. Cette motion a été adoptée par 75 voix contre 47. De la sorte, on saura pendant l'intervalle de six autres mois quelles conditions de durée et de solidité présente cette grande maison de cristal, et l'on aura le temps de déterminer l'usage qu'on pourrait en faire. On parle toujours d'en faire un jardin d'hiver, avec des allées praticables pour les voitures; on en ferait aussi le dépôt des collections d'histoire naturelle pour lesquelles il n'y a plus de place au Musée britannique. Dans tous les cas, il a huit mois devant lui, et ce sursis pourrait bien le conduire à une grâce pleine et entière.

ALLEMAGNE.

AUTRICHE.

On lit dans une correspondance de la *Feuille constitutionnelle de la Bohême* :

« J'apprends d'une source digne de foi que la réponse du cabinet autrichien aux notes anglaises et françaises ayant pour but de protester contre l'entrée de l'Autriche avec toutes ses provinces dans la Confédération, est partie d'ici il y a quatre jours. Dans cette réponse, l'Autriche déclare persister dans ses résolutions antérieures. »

FRANCFORT, *26 juillet.*

Il y a quelques jours qu'on a communiqué à lord Cowley et au marquis de Tanlay la réponse de la Diète à la protestation anglaise et française contre l'entrée de l'Autriche entière dans la Confédération. Ces deux diplomates ont déclaré que l'affaire ne devait pas être considérée comme terminée et que prochainement la Diète recevrait de nouvelles protestations plus développées, pour démontrer que cette affaire n'était pas une question intérieure, mais intéressait l'Europe entière. Lord Cowley surtout s'est prononcé d'une manière très-chaleureuse a cet égard.

HAMBOURG.

La diète germanique doit s'occuper prochainement de la protestation du Sénat de Hambourg contre l'occupation du faubourg de Saint-Pauli par les troupes autrichiennes. On sait que le Sénat avait adressé une réclamation à ce sujet au cabinet de Vienne. Le 16 juin, ce cabinet a répondu en ces termes :

« La protestation du Sénat de Hambourg nous paraît être une demarche fâcheuse, en supposant même qu'elle ne puisse exercer aucune influence sur notre détermination. Le gouvernement impérial autrichien l'expédiemandi Holstein par ordre de la Diète germanique. Nos troupes sont sur le territoire de Hambourg comme troupes fédérales, non en vertu d'un consentement que le Sénat aurait pu refuser ou accorder, mais parce que l'exécution de notre mission exige, sous le rapport militaire, qu'il y ait une garnison à Hambourg. Aussi longtemps que la Confédération n'aura pas déclaré que cette tâche est terminée, nous ne saurions souffrir qu'un gouvernement individuel conteste les arrangements militaires nécessaires pour atteindre notre but et garantir la sécurité de nos troupes.

« Si nous avons été forcés, par des circonstances regrettables, d'intervenir et d'employer nos troupes contre la population de Hambourg et d'appeler des renforts pour leur sûreté, nous avons incontestablement le droit d'être appuyés, dans l'exécution de pareilles mesures, par les autorités de Hambourg. Le Sénat, au lieu de remplir ce devoir et de le remplir avec empressement, le Sénat de Hambourg ayant garanti sa position par des objections mal fondées et des protestations de droit contre les mesures adoptées par le commandant autrichien, et qu'il a été forcé de prendre, nous ne saurions certainement pas à calmer ainsi les esprits et à prévenir le retour d'événements semblables; au contraire, il compliquerait encore toute cette affaire. »

PORTUGAL.

Les dernières correspondances de Lisbonne, du 19 juillet, sont peu favorables. Dans l'Alentejo, un bataillon s'est soulevé aux cris de : vive la reine! vive Saldanha! A Lisbonne, le 16e bataillon a refusé de reconnaître un colonel que le gouvernement lui avait donné. Quoique ces petits soulèvemens aient été réprimés, il est évident qu'il existe une grande insubordination dans l'armée. L'opinion générale est aussi que les élections seront favorables au parti révolutionnaire.

LYCÉE FRANÇAIS.

L'enseignement se divise en éducation, en instruction et en gymnastique. L'éducation, l'art de développer les sentiments de la jeunesse, de former le cœur et l'âme de l'enfance, est objet des soins spéciaux du Proviseur dont le long âge et l'expérience éclairée ont donné des preuves et des garanties si consolantes pour les familles. L'instruction est linguistique, mathématique, littéraire et scientifique. Elle est toujours dirigée suivant les vœux des parents. Si l'instruction est nécessaire au développement des forces intellectuelles, la gymnastique ne l'est pas moins à celui des forces physiques. M. Simon Roux, toujours au milieu des élèves, principalement aux heures de récréation, préside à cette gymnastique aimable et facile qui a tant d'attrait pour la jeunesse et qui contribue si fort à l'accroissement des forces physiques. Chaque étudiant est élevé dans la religion de ses pères. Pas d'externat. Pas de vacances, les dimanches exceptés. La pension annuelle, payable par trimestre, en anticipation, est de 150 colonnates pour les pensionnaires et de 90 colonnates pour les demi-pensionnaires; tout trimestre commencé est acquis au Lycée Français. (72)

BULLETIN COMMERCIAL.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.

18 AOUT 1851.

Londres			110
Marseille			177

PRIX DES MONNAIES.

Ducat de Hollande, les 100 pesant			
drachmes 108	P. 53 1/2	—	
id. de Venise id.	54	—	
Quadruple d'Espagne	325	—	
Paul Impérial	92 1/2	—	
Livre sterling	114 1/2	à	115
Pièce de 20 francs	91	—	
Piastre d'Espagne	24 1/4	—	
Talari de la reine	24 1/4	—	
Rouble d'argent	17 7/8	—	
Pièce de 5 drachmes	19 3/4	à	20
id. de 5 francs	22 3/8	à	22 1/2
Stambouls, roubles, foundouk,			
mahmoudiés durs, la dra.	39 1/2	à	40
Mah. mous entiers	81 1/2		82
Pièces d'or de 100 P. agio			
par mille	50 o/oo	—	
id. de P. 20 in or	38 o/oo	—	
id. 20 P. en argent	33 o/oo	—	
Papier monnaie escompte 3 pour o/o.			

CHANGES DE SMYRNE.

15 AOUT 1851.

Londres			111 1/4
Marseille			177 1/2, 178
Trieste			377 , 378
Gênes			—
Constantinople. . . au pair 1 1/4 o/o compt'agio			
Hollande			—

CHANGES DE VIENNE DU 8 AOUT.

Amsterdam . . 2 m/.		263	3/4
Hambourg . . » »		173	5/5
Augusta Uso		118	1/2
Bucarest		335	
Constantinople			—
Francfort. s/ M. 2 m/.		117	3/4
Gênes . . . » »		137	1/2
Livourne . . . » »		116	
Londres . . . » »		11	34
Marseille . . . » »		138	3/4
Milan. . . . » »		118	1/4
Paris . . . . » »		138	3/4
Trieste . . . 3 »		5	o/o
Emprunt Lomb. Ven.		93	3/8
Sequin impérial		22	5/8
Pièces de 20 fr.		9	24
Souverains d'or.		16	12
Pièces de 20 kreutz.		18	3/4

Bourgas, le 14 août.

Rien de nouveau à vous annoncer en affaires de commerce, le plus parfait calme regne sur notre place.

Les moissons sont terminées, les villageois sont occupés à battre les blés; dans nos environs, la récolte a passablement trompé, abondante en blés durs et tendre, médiocre en seigle, et manque total en orge. Les blés durs et tendres se font remarquer par leur beauté et l'on peut dire n'avoir encore vu dans ces contrées une si belle qualité.

La discussion des repoles sur notre marché, ne commencera pas avant le 15 septembre prochain.

Nos spéculateurs en céréalités sont en découragement, aucun contrat n'a eu lieu jusqu'à present, comme cela se pratiquait tous les ans; au moment des moissons les spéculateurs de la place anticipaient des sommes considérables d'argent aux cultivateurs, pour s'assurer de quelques parties de blés; cette année, rien de tout cela, chacun attend avec anxiété les nouvelles des marchés d'Europe pour se lancer à quelques achats.

La sécheresse continue, la vigne qui jusqu'à présent promettait un heureux résultat, a souffert, et fait économiser toute espérance, si le manque des pluies continue pour peu de jours encore.

Les fabriques d'aba (draps ordinaires) de l'intérieur sont presque toutes suspendues par suite du manque d'eau, qui faisait tourner leurs machines

EXTÉRIEUR.

SOIES.

Valence (Drôme), 28 Juillet.

Les avis que nous recevons des marchés de la Drôme et de l'Ardèche ne signalent rien de nouveau; les affaires conservent le même mouvement avec un peu moins de tendance dans les prix; la marchandise paraît avec plus d'abondance sur les marchés, dans toutes les qualités; chacun peut s'approvisionner selon ses besoins. La cote des prix est la même indiquée par le precedent bulletin, comptant sans escompte :

9/10 d. soies grèges ord. pays		58	à	60	le k
10/11	—	—	57	»	58
11/12	—	—	56	»	57
12/13	—	—	56	50	57
13/14	—	—	»	»	»
14/15	—	—	55	»	56
15/16	—	—	54	50	55
16/18	—	—	53	»	54
18/20	—	—	51	»	52 50
Soies basses			44	»	50

Soies grèges de filature 1er ordre classiques sont tenues comptant sans escompte :

9/10 d. fils à 3/4 cocons		72	à	76	le k
11/12	4 cocons	70	»	72	
13/14	4/5 cocons	70	»	72	

Les nouvelles de Lyon et de St Etienne sont toujours satisfaisantes; la condition reçoit chaque jour un bon nombre de balles dans toutes les qualités de soies. Les prix des organsins et trames y sont tenus avec la plus grande fermeté.

L'approvisionnement des soies grèges étrangères est très-minime; les prix n'ont pas varié depuis la dernière cote, comptant sans escompte.

9/10 d. soies a la franç d'Italie		62	à	65	le k
11/12	—	—	61	à	62
13/14	—	—	60	à	62
11/12 roy. de Naples à la franç.		62	à	64	
12/13	—	—	62	à	63
13/14	—	—	62	à	63
12/13 — Fosombrone à la franç.		64	à	65	
13/14	—	—	63	à	64
14/15	— de Toscane		56	à	58
16/18	—	—	54	à	56
15/20 soies grèges Messina	court guindre	38	à	45	
16/24	— Messina	long guindre	35	à	40
20/25 Monte Mastro			43	à	44
18/22 Saloniqe à la piémont.			38	à	45

Romans (Drôme), 26 Juillet.

Notre dernier marché était moins animé que de coutume, à cause de la foire de Beaucaire et des moissons qui ne sont pas encore terminées.

Les soies grèges avaient été apportées sur la place en assez grande quantité, mais toujours par petites parties. Les prétentions élevées des détenteurs ont empêché les ventes d'être nombreuses; les transactions ont eu lieu à 57 et 58 fr. le kil. Soies ordinaires de pays.

Soies chiques 23 à 25 fr. suivant le mérite.

Beaucaire, 27 Juillet.

Les soies ont été en grande faveur en foire; tout ce qui avait été apporté sur place s'est placé à un bon prix, et beaucoup de ventes ont eu lieu à livrer.

Paquetailles	53 à 58 fr. le k.		
Bonnes filatures de Provence			
12 deniers,	62 à 63		
Id 9/10 d.	65		

Avignon (Vaucluse), 27 Juillet.

Grèges 1er ordre,	12/13 fr.	62 à	63
— 2e ordre,	12/14	59 à	60
— Ordinaires,	14/16	55 à	57

Carpentras, 25 Juillet.

Ordinaires,	52 à 54 le k.		
Vapeur p-quetille,	58 à »		
Basses d'ordre,	61 à 62 —		

Nîmes, 28 Juillet.

Depuis notre dernière cote il y a en hausse; les grèges sellé 55/60 d. à 2 bouts valent aujourd'hui, le kil 40 fr.

Les dernières soies de filatures qui ont paru sur place ont valu 64

Marseille, 27 Juillet.

Les ventes sont sans nulle importance; mais la cause en est dans la pauvreté du dépôt, car l'article est en faveur. Des que des arrivages auront eu lieu, les transactions seront actives.

Prix Courant des soies à Marseille. au 26 juillet 1851.

	le kil.	
Levant Mestoup à court guindre	35	45
» bl. à la française.	»	»
Mestoup à long guindre.	39	40
Brousse à court guindre.	»	»
Brousse long guindre.	30	33
Andrinople.	28	29
Georgie.	6	12
Amazia.	»	»
Tournova.	»	»
Payenhol.	25	»
Morve Mistra.	38	»
Saloniqe à la piémontaise.	40	57
Perse fine.	22	30
» ordinaire	»	»
Ardassine.	16	18
Castravan jaune.	22	28
» blanche.	25	»
» à l'esp goole	»	30
Baruthine blanche.	»	»
Autioche jaune.	23	»
» blanche	»	»
Bofla jaune	23	»
Italie trame de Messine, 1re fil.	»	»
Bologne.	55	56
Toscane.	40	»
Naples	55	»
Espagne. Tramas.	44	»
Entredobles.	47	»
Illoaderos.	48	»
Marcie.	28	34
Doupions.	12	18

Commerce d'Odessa pendant le premier semestre de 1851.

Les revirements du commerce d'Odessa avec l'étranger pendant la première moitié de l'année courante, comparés avec ceux des premiers six mois de 1850, sont présentés dans le tableau suivant :

	Premier semestre : 1850.	1851.
Valeur de l'exportation d'Odessa à l'étranger.	*r. d'arg.*	*r. d'arg.*
Marchandises . . .	4,542,196	3,737,359
Numéraire.	25	310,440
Total.	4,542,221	4,047,799
Quantité des principaux articles exportés :		
Froment. . . .	384,956 tch.	303,451 1/2 tch.
Graine de lin. .	21,705 »	19,395 »
Laine	29,315 pds.	27,989 pds.
Suif	61,381 1/2 »	80,516 »
Valeur de l'importation à Odessa.	*r. d'arg.*	*r. d'arg.*
Marchandises . . .	3,097,550	3,398,754
Numéraire.	818,179	360,520
Total.	3,915,729	3,759,274

Valeur des marchandises étrangères *expédiées* d'Odessa dans l'intérieur de l'empire . . . | *r. d'arg.* 1,617,729 | *r. d'arg.* 1,681,379

Mouvement de la navigation.

Arrivages.	282	249
Départs.	229	214

On voit par ce tableau comparatif que le *commerce d'exportation*, au port d'Odessa, a été plus faible dans le premier semestre de 1851 que dans celui de 1850, et par conséquent plus faible aussi que plusieurs des années précédentes. Le manque de la demande de grain à l'étranger, qui a commencé dès la fin de 1850, par suite des recoltes abondantes qui ont eu lieu dans l'Europe occidentale, a dû et dure encore jusqu'à present; de plus les prix du froment ici sur place se sont soutenus assez élevés, vu que les récoltes n'avaient rêt rien moins qu'abondantes, dans notre pays; par ces causes il a été exporté cette circonstance du revirement en moins qu'au semestre correspondant de 1850. L'exportation de la graine de lin et de la laine a aussi été moindre; le suif au contraire a été exporté en plus grande quantité. Il est à remarquer que cette année l'exportation du numéraire a été considérable, ce qu'il faut probablement attribuer à cette circonstance que la valeur totale de l'exportation des produits russes, qui est ordinairement ici le double et le triple de la valeur des marchandises importées de l'étranger, n'a été dans ce semestre qu'un peu plus grande que cette dernière.

La valeur totale de *l'importation de l'étranger* pendant le premier semestre de cette année, a été plus faible que celle du semestre correspondant de l'année passée; du reste la différence porte uniquement sur le numéraire, dont il a été moins importé; l'importation des marchandises en général, et en particulier du vin, des fruits, de la soie et des manufactures, qui s'accroît graduellement, a été aussi, cette année, plus considérable, comparativement à l'année passée; quant à l'huile et au sucre raffiné il en a été moins importé jusqu'à present qu'à la même date de l'année dernière. L'importation des marchandises étrangères avant augmenté dans le port d'Odessa, il en est résulté une plus forte expédition de ces marchandises par-delà la ligne du port-franc, dans l'intérieur de l'empire.

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 15 août.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottom. *Soumbahri*, c. P. Antoine, march. div. gr. et passagers.

GALATZ. Bateau à vap. autr. *Conte-Kolonrat*, c. M. Asiolli, avec march. div. groups et passagers.

Du 17 août.

TRIESTE. Bateau à vapeur autr. *Africa*, cap. G. Pessi, avec march. diver. gr. et passagers.

Du 19 août.

GALATZ. Bateau à vap. autr. *Conte-Stürmer*, cap. G. Poirot, avec march. div. gr. et passagers.

DÉPARTS du 14 août.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur ottom. *Eserie-Djédid*, c. Yaya bey, march. div. gr. et passagers.

Du 15 août.

MARSEILLE. Bateau à vapeur franç. *Scioutris*, cap. Coreil, march. div. groups et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 14 août.

Gênes.	*Felicina*,	ss. D. Ferrari	lest, à ordre.
Odessa.	*Eole*,	ss. Gerolimich,	blé, T. Leni.
»	*Promitheus*,	gr. A. Moraitis,	lest, à ordre.
Taganrok.	*S. Nicolò*,	io. B. Rossilmo,	blé, Trajano.
Ismail.	*Moisinda*,	ru. Tripanogiou,	blé, Condop.
»	*Sotir*,	gr. J. Comboa,	blé, à ordre.
»	*Evangelistr.*	gr. N. Théodaki,	blé, à ordre.
Tamarzya.	*Miono*,	ru. Calikhopulo,	blé, Calikhop.
Galatz.	*Vienna*,	an. C. Greig,	mais, à ordre.
»	*Mer. Packet*,	an. J. Hutson,	mais, à ordre.
»	*Dhio Adhelfi*,	ru. P. Giaraki,	mais Zorzarol.
Ibraïl.	*James Clark*,	an. J. Clark,	mais, à ordre.
»	*Perpaisa*,	an. J. Magoll,	mais, à ordre.
»	*Hebe*,	an. J. Tewksbury,	mais, à ordre.
»	*Isabelle*,	an. G. Spencer,	mais, à ordre.
»	*Valesia*,	an. J. Dick,	mais, à ordre.
»	*Ghouse*,	gr. S. Nichols,	mais, à ordre.
»	*A. Trieste*,	gr. Hagi Fitilis,	mais, à ordre.
»	*S. Adhelfi*,	gr. A. Patses,	blé, à ordre.

DÉPARTS du 13 août.

Gênes.	*S. Giuseppe*,	ss. G. Maglione,	blé.
Trieste.	*Aegbire*,	gr. M. Dabassis,	blé.
Malte.	*Peruvian*,	ss. N. Gregori,	blé.
»	*Kheiteria*,	gr. Y. Caroothi,	mais.
Syra.	*Scala*,	gr. D. Vergoti,	blé.
»	*Elpis*,	gr. T. Brasson,	fer et laine.
Chio.	*Theodossia*,	gr. L. Pithis,	blé.
Galatz.	*Aftodikti*,	gr. L. Birigos,	ou lest.
Danube.	*A. Nicolaos*,	gr. N. Pasalis,	ou lest.

Du 14 août.

Queenstown	*Robert*,	an. W. Clough,	gr. de lin.
»	*Emerald*,	an. M. Hills,	gr. de lin.
»	*Hope*,	an. J. Wicks,	gr. de lin.
Gênes.	*S. Giuseppe*,	ss. G. Maglione,	blé.
»	*Ao. d'Italia*,	ss. A. Coppilla,	blé.

ANNONCES.

Avis.

M. VIDAL, artiste en métaux, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de former un atelier de bronzes et qu'il se charge désormais des réparations et remises à neuf des lampes, carcel, modérateurs et autres, lustres, candélabres, bras, plateaux et pendules, fait neuf et répare la dorure au feu, or mat et or moulu au galvanisme, l'argenture etc.; fait les bronzes artistiques, bronze florentin, vert antique, vert à l'eau, entreprend aussi les réparations sur métaux fins, et fait à neuf les vernis dits mise en couleur d'or.

Il se recommande surtout par la modération de ses prix et les soins qu'il apporte dans les mécaniques.

S'adresser chez M. Gautier, horloger français, *Passage Oriental*, à Péra.

Avis.

MM. BOURCIER et VILLAN, fabricans de parapluies et d'ombrelles, viennent de recevoir de nouveau un grand assortiment d'ombrelles et de bas de tous genres, en fil, lin et anée, ainsi que de mouchoirs en fil et en batiste et des toiles de fil pour chemises.

Grand'rue de Péra, maison Kilgi, en face du magasin Munier. (126)

Avis.

En vente au Bureau du Journal, le Tarif des Douanes arrêté entre la Grande-Bretagne et la Turquie, depuis le 1er janvier 1847, jusqu'au 13 mars 1855, texte turc et anglais.

Prix: 12 Piastres du G. S.

Avis.

M. DALMAS et Cie ont établi à Péra un entrepôt de toutes sortes d'articles de forge, Acier de Toulouse et d'Allemagne, articles divers de France pour les arts et métiers. — Commission de toutes sortes de machines.

Grand'Rue de Péra, en face de la rue Glavany. (147)

PARFUMERIE FINE ET HYGIÈNIQUE
DE
FAGUER-LABOULLIE,
A Paris rue Richelieu 83.

Inventeur du Savon dulcifié en crème et en pains, approuvé par la société d'encouragement, comme le meilleur et le plus doux pour la barbe et la toilette.

De l'Amandine, pâte de toilette pour blanchir et adoucir la peau.

De l'Ambre, vinaigre rafraîchissant et tonique excellent pour l'usage habituel de la toilette.

Du Philocome-Faguer à base de moelle du bœuf et quinquina pour fortifier et embellir la chevelure, etc., etc.

Eau de cologne perfectionnée et extraits d'odeurs pour la mouchoir. (133)